

MINISTERE

DE : MINIMART

ARTISANAT

Etat des virements à effectuer au profit
de comptes ouverts dans le réseau de l'Etablissement financier
suivant : C.E.R.

- pour le paiement des traitements du mois d'Août 88 des agents
relevant du service de DIRECTION GENERALE DE L'ARTISANAT ET PME.

NOMES ET PRENOMS	! NOS DE COMPTE	! NET A PAYER
	! (par succursale et par !	
	! ordre croissant). !	
<u>Succursale de : KIGALI</u>	!	!
UWIMANA Espérance	! 75683/00	! 8.644 ✓
BURETWA Laurent	! 76035/08	! 8.601 ✓
KIZA-NYEMBAZI	! 205254/07	! 6.767 ✓
MUKAKABERA Myriam	! 205400/00	! 7.790 ✓
KABAGAMBE Edouard	! 207534/02	! 7.790 ✓
BAZAZA Immaculée	! 208572/00	! 8.851 ✓
NTARWANDA Jean	! 208918/01	! 6.910 ✓
	!	!
	!	!
	! Total Général	! <u>55.353</u> ✓

O.P. 1515 du 24/08/1988

Fait à : KIGALI le 18 AOUT 1988

Le Gestionnaire

Référence: P.T.V.-5

BUNIGIRO Alphonse
Gestionnaire des crédits



MINISTERE

DE : MINIMART

- Direction Générale de : ARTISANAT ET PME

Etat des virements à effectuer au profit de comptes ouverts dans le réseau de l'Etablissement financier suivant : Chèques Postaux - pour le paiement des traitements du mois d'Août 88 des agents relevant du service de l'Artisanat et PME

Noms et Prénoms	Nos de compte	Net à Payer
	(par succursale et par ordre croissant).	
Succursale de: KIGALI		
KABENDEGERI Jean Chrysostome	679	4.800 ✓
	Sous-total	
	Total Général	4.800 ✓

O.P. 1515 du 24/08/1988

Fait à : Kigali le 18 AOUT 1988

Le Gestionnaire

Signature



Référence : P.T.V.-5

Kgl le
1988
N° 37/88/1.218

- MINISTERE

DE : DE L'INDUSTRIE ET DE L'ARTISANAT

- Désignation du Service: DIRECTION GENERALE DE L'ARTISANAT ET PME.

-Etat récapitulatif des traitements payés par virements (agents sous contrat)-

-Mois de :

Année :

Conformément aux états ci-joints, donnant le détail par agences ou succursales, le montant des traitements à virer par Etablissement financier est le suivant, en ce qui concerne le service de :

<u>Etablissements financiers</u>	<u>Montant</u>
- Banque	
- "	
- "	
- "	
- C.E.R.	55.353
- Chèques Postaux.....	4.800
.....	
TOTAL	<u>60.153.</u>

VISA DE L'INSPECTION GENERALE
DES FINANCES
22 AOUT 1988
Kigali, le

0.9.1515/88

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de SOIXANTE MILLE CENT CINQUANTE TROIS FRANCS RWANDAIS.

Fait à : Kigali, le 18 AOUT 1988

Fait à : le : 18 AOUT 1988

Le Gestionnaire,

Le Secrétaire Général

[Signature]

BENGIRO Alphonse
Gestionnaire des crédits

[Signature]

Secrétaire Général

à charge de...
Engagement n°...
18 AOUT 1988

BENGIRO Alphonse
Gestionnaire des crédits

Référence : R.T.V-6

